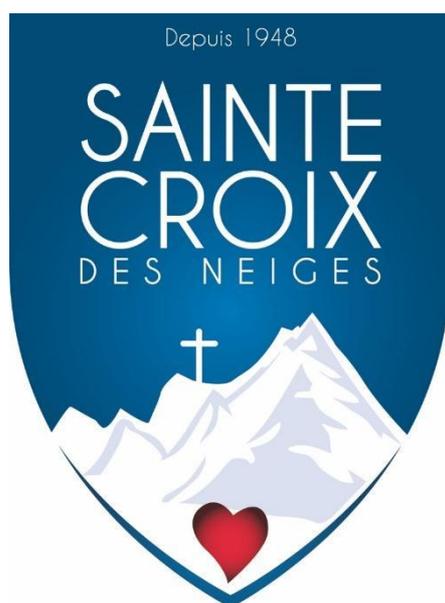


Dossier d'inscription

Stages de révisions du 25 au 31 août 2021



www.scn74.com

Sainte Croix des Neiges est un **établissement privé catholique sous contrat et un internat**, fondé en 1948, qui regroupe 250 élèves, garçons et filles, répartis entre l'école, le collège et le lycée. Il accueille des **élèves externes, internes semaine et permanent**.

L'établissement est situé à **Abondance, en Haute Savoie (Alpes)**, à 1h20 de Genève et d'Annecy et à 30 minutes du Lac Léman. Dans un **environnement exceptionnel**, les élèves de Sainte Croix des Neiges, Français et internationaux, sont accompagnés par une équipe éducative attachée aux valeurs de l'établissement et à la réussite de chacun.

*Aujourd'hui, plus que jamais, résonne la devise de l'établissement : « **Confiance et Charité** ». Le projet de Sainte Croix est basé sur cette devise qui nous appelle à accompagner les élèves vers le meilleur d'eux-mêmes.*

Stage intensif du 25 au 31 août 2021

Deux séquences 1h30 le matin et l'après midi pendant 5 jours ½ de 9h à 16h45.

Les cours seront dispensés par des enseignants diplômés.

Le samedi après midi et le dimanche journée des activités seront proposées

Pour des raisons d'organisation, les horaires sont susceptibles de changer

8h	réveil
8h25-8h55	petit déjeuner
9h-12h15	cours
12h15-13h30	repas
13h30-16h45	cours
16h45-17h45	détente
17h45-19h	étude
19h-19h45	repas
19h45-21h30	détente/animations

Matières enseignées :

Collège : Français - Mathématiques - Histoire / Géographie - Anglais

Lycée : Français - Mathématiques / Histoire Géographie - Anglais

**Enseignements de spécialités proposées : HGGSP - LLCE - Physique/Chimie - SVT - SES -
Mathématiques**

MERCREDI 25 - JEUDI 26 - VENDREDI 27 - LUNDI 30	9h - 10h30	10h45-12h15	13h15 - 14h45	15h - 16h30
SAMEDI 28	9h - 10h30	10h45-12h15	ACTIVITÉS	
DIMANCHE 29	ACTIVITÉS			
MARDI 31	9h - 10h30	10h45-12h15	13h15 - 14h45	

Les emplois du temps des groupes seront envoyés ultérieurement

Accueil/Départ

Les élèves sont accueillis le mardi 24 août de 17h à 21h.

Les départs se font le mardi à partir de 14h45.

Une navette sera mise en place à l'aller et au retour pour la gare de Thonon-les-Bains.

Vous avez la possibilité d'arriver directement en voiture à Sainte Croix des Neiges aux horaires indiqués ci-dessus.

Fournitures à prévoir

Pour les cours : Chaque élève devra apporter de quoi travailler : 1 classeur avec 1 intercalaire par matière, des feuilles simples et doubles, des stylos, crayons, feutres, règle, équerre, rapporteur, compas, calculatrice, ...

Pour l'internat : Couette et Oreiller sont fournis pour les élèves non scolarisés. Le linge de lit (housse de couette et drap housse 1 place, taie d'oreiller) et de toilette est à fournir par vos soins.

Chaque élève doit disposer de vêtements pour une semaine, d'un nécessaire de toilette, d'une tenue de sport, d'un cadenas pour fermer leur armoire.

Pour les activités : tenues de sport, serviette de bain, basquettes, maillot de bain.

Encadrement

Les cours sont dispensés par des enseignants diplômés.

En dehors des cours, les élèves sont pris en charge par une équipe d'éducateurs dynamique qui a l'habitude des locaux.

Règlement

Au début de chaque stage, le règlement intérieur sera à lire et devra être signé.

- Les élèves sont tenus au devoir d'assiduité. Ils assistent à tous les cours et respectent l'emploi du temps qui leur est remis le jour de leur arrivée.
- Ils arrivent à l'heure et participent activement et sans aucune réserve aux activités organisées par les enseignants et éducateurs dans et hors de l'établissement.
- Ils montrent de la bonne volonté et donnent de leur personne pour réussir leur intégration.
- Aucun élève ne peut quitter l'établissement pendant la journée ou la nuit sans autorisation et ne peut sortir au village qu'aux heures précisées par leur responsable.
- D'une manière plus générale, la tenue doit demeurer décente et propre.
- Les téléphones portables, les lecteurs MP3, casques audios ou autres appareils électroniques sont interdits pendant le repas et pendant les cours.
- En cas de vol ou de disparition d'appareils ou d'objets de valeurs, d'argent conservé par les élèves, **Sainte Croix des Neiges décline toute responsabilité**. Vous pouvez demander à votre assureur une clause « mobilier hors domicile ». Il est conseillé de ne pas apporter d'objet de valeur non indispensable. Pour limiter les objets perdus, égarés, il est indispensable de marquer chaque vêtement et chaque objet.
- Les casiers et armoires mis à disposition doivent être fermés par un cadenas.
- Toutes les affaires doivent être marquées au nom de l'élève y compris les chaussures.
- **Toutes les activités sont obligatoires**

Equipement

Les élèves sont hébergés dans un environnement exceptionnel.

Des équipements sportifs et de loisirs sont mis à disposition (salle de musculation, babyfoot, billard, Wii, table de ping-pong, jeux de société, livres, salle cinéma, TV....

Des activités seront proposées sur les temps de détente.

INSCRIPTION

FICHE RENSEIGNEMENTS

PHOTO

Elève

NOM : PRENOM : Né(e) le :

CLASSE (2020-2021) : Etablissement :

Enseignements de spécialités (première et Terminale) :

1

2.....

3 (en première uniquement).....

N° portable élève : Marque et couleur :

Ordinateur : OUI NON Marque et couleur :

Tablette : OUI NON Marque et couleur :

Fumeur (pour les lycéens): OUI NON Autorisé Non autorisé

Divers :

Famille

Responsables légal :

Situation Familiale :

Mère :

NOM : PRENOM :

Adresse :

Téléphone fixe : Portable :

Mail : Tél professionnel :

Profession :

Père :

NOM : PRENOM :

Adresse :

Téléphone fixe : Portable :

Mail : Tél professionnel :

Profession :

Logistique hébergement complet

L'arrivée se fait obligatoirement le mardi 24/08 de 17h à 21h

Arrivera en train gare SNCF de Thonon-les-Bains oui non Horaire d'arrivée :.....

Arrivera en voiture à SCN oui non Horaire d'arrivée :.....

Départ se fait le mardi 31/08 après 15h

Départ en train gare de Thonon-les-Bains oui non Horaire de départ :.....

Départ en voiture de SCN oui non Horaire de départ :.....

Reste à SCN jusqu'à la rentrée oui non

Une navette sera mise en place à l'aller et au retour - Gare SNCF de Thonon les Bains.

Autorisations :

Je soussigné(e),responsable légal de l'élève.....

Autorise :

Sortir seul au village aux heures autorisées oui non

Pratiquer des activités sportives organisés par l'établissement oui non

La prise de photos, vidéos pour démarches publicitaires de l'établissement oui non

Tarifs

Pension complète	950 €	
Demi-pension	690 €	

Règlement total à joindre obligatoirement pour validation de l'inscription

Par chèque à l'ordre de Sainte Croix des Neiges

Par virement sur le compte Ste Croix des Neiges – Crédit Agricole

IBAN : FR76 1810 6000 4095 7470 0105 091 BIC : AGRIFRPP881 en précisant le nom de l'élève avec la mention « Stage remise à niveau »

En cas d'annulation, une somme de 200€ sera conservée pour les frais de dossier

Pièces à fournir pour les élèves non scolarisés à Sainte Croix des Neiges :

- Photo d'identité
- Photocopies des bulletins scolaires de l'année 2020-2021
- Copie de la pièce d'identité de l'élève
- Copie de la carte vitale et mutuelle
- Photocopie du carnet de santé, pages vaccins
- Certificat médical du médecin autorisant la pratique du sport
- Paiement validant l'inscription

- Le dossier renvoyé dans son intégralité paraphé en bas de chaque page et signé accompagné de la mention « lu et approuvé »

Fait à

Le

Signature des responsables légaux : suivie de la mention « lu et approuvé »

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX ET CHIRURGICAUX CONCERNANT L'ENFANT

Maladies infantiles	oui	non	Si oui, année
Rougeole			
Varicelle			
Oreillons			
Rubéole			
Coqueluche			

ASTHME : NON OUI : traitement :

ALLERGIES : NON OUI : traitement :
symptômes :

DIABETE : NON OUI : traitement :

TETANIE : NON OUI : traitement :

SPASMOPHILIE : NON OUI : traitement :

AUTRES MALADIES :

.....
.....

ACCIDENTS, TRAUMATISMES :

NON OUI : quand :

REGIME ALIMENTAIRE ÉVENTUEL :

NON OUI : lequel :

.....

Autorisation d'intervention chirurgicale

Nous, soussignés père et mère de l'enfant,
Autorisons le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU) pour que puisse être
pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie, sur
notre enfant

Fait à.....

Le.....

Signature des responsables légaux : suivie de la mention « lu et approuvé »